

L'éch DE FEYZIN



Le PPRT en retard



Déménagement des services



Des femmes et des arts



Budget 2012, les impôts baissent

Le budget 2012

Le budget primitif de 2012 a été adopté à l'unanimité par les élus de Feyzin lors du conseil municipal du 26 janvier. Un budget marqué par une diminution des impôts communaux avec la baisse du taux de la taxe sur le foncier bâti de 7,5%, conformément aux engagements pris en début de mandat. En parallèle, les investissements se poursuivent, grâce à des dépenses de fonctionnement stables et l'apport de co-financeurs sur plusieurs projets de grande envergure : 2012 verra notamment débiter les travaux de la nouvelle école aux Razes et de la base de loisirs du fort.

Majorité ou unanimité ?

Comme le précise l'article L.2121-20 du code général des collectivités territoriales, les délibérations des conseillers municipaux se prennent à la majorité absolue des suffrages exprimés, ce qui exclut les bulletins blancs et les absentions. Les élus de l'opposition s'étant abstenus de voter pour ou contre l'adoption du budget 2012, ce dernier a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal de Feyzin.



Le budget 2012 de la commune a été adopté le 26 janvier.

Le premier Conseil de l'année

De tous les conseils municipaux qui se déroulent au cours de l'année, celui durant lequel est voté le budget de la commune revêt un caractère particulièrement symbolique. L'adoption du budget par les élus feyzinois permet en effet de faire fonctionner la ville tout au long de l'année et de dessiner les projets d'avenir pour la commune. Pour procéder au vote, les élus reçoivent, après le débat d'orientation budgétaire qui avait eu lieu lors du conseil municipal du 5 décembre 2011, un exemplaire détaillé du budget, afin d'en discuter lors de la séance du vote. Autre aspect solennel : c'est la seule délibération qui doit être signée par tous les élus le jour même.

Un équilibre à respecter

Tous les projets et les actions nécessaires au bon fonctionnement de Feyzin et de ses services sont inscrits dans le budget. Avec

un impératif comptable à respecter : l'équilibre "réel et sincère" - comme le précise la loi - entre les recettes et les dépenses. Il s'agit essentiellement, pour la première catégorie, des revenus issus de la fiscalité locale et des dotations et subventions de différents partenaires publics et privés. Dans la seconde, on trouve les grands travaux, le personnel municipal, comme par exemple celui travaillant dans les crèches et écoles de la commune, les dépenses liées à l'organisation des manifestations culturelles, les subventions à la vie associative de Feyzin ou encore l'achat de matériel et l'entretien des espaces verts...

Impôts en baisse

L'un des faits marquants du budget 2012 est donc la baisse de 7,5% du taux de la taxe sur le foncier bâti adoptée par le conseil municipal. Ce taux passe ainsi de 22,61% à 20,91% et il devrait être à nouveau diminué l'année prochaine pour finalement correspondre à une baisse totale

de 15% en 2014, comme cela avait été annoncé par l'équipe municipale en début de mandat. A noter également, les deux autres impôts locaux que sont la taxe sur le foncier non bâti et la taxe d'habitation qui n'augmentent toujours pas, pour la dixième année consécutive.

Emprunts maîtrisés

Mécaniquement, la baisse des impôts induit des recettes moindres. Pour autant cela ne sera en aucun cas compensé par un recours à l'emprunt. De ce côté là, la commune continue simplement de rembourser les emprunts en cours, avec des annuités (remboursement du capital et des intérêts) qui représentent exactement 6,09% des recettes de la commune ; un endettement très raisonnable donc ! A ce sujet, il convient de préciser la qualité des emprunts contractés : seulement deux d'entre eux ne sont pas des emprunts à taux fixe, mais la Mairie garde l'entière maîtrise du

3 questions à Yves Blein

maire de feyzin



déclenchement des phases de taux variables pour les emprunts en question. Ainsi, en 2012, la moyenne des taux d'intérêts devrait être identique à celle de 2011, c'est à dire de 4 %.

Les investissements se poursuivent

Dans la continuité de l'exercice précédent, 2012 sera à nouveau marqué par d'importants inves-

tissements de la part de la municipalité. Outre les dépenses "courantes" (entretien des bâtiments, achat de véhicules...), certains chantiers vont prendre fin, comme c'est le cas pour la rénovation du clocher de l'église et la réhabilitation du centre social, prévues pour s'achever au premier semestre 2012. La construction de l'aire d'accueil des gens du voyage rue Léon Blum se poursuit



En 2012, les impôts communaux des Feyzinois vont baisser.

→ Feyzin baisse les impôts communaux alors que la plupart des collectivités peinent à boucler leur budget. Comment est-ce possible ?

Il s'agissait d'un engagement de l'équipe municipale, nous devons le respecter. Depuis de nombreuses années, Feyzin maîtrise parfaitement ses frais de fonctionnement, ne contracte aucun emprunt, et a pris l'habitude d'aller chercher des co-financeurs pour ses projets. Les résultats sont aujourd'hui là : le tiers de l'investissement des projets de ce budget est financé par des partenaires et en stabilisant à 50% de son budget de fonctionnement la masse salariale, Feyzin peut diminuer ses recettes fiscales.

→ Pourquoi n'avoir fait porter la baisse que sur la taxe sur le foncier bâti ?

Les recettes fiscales des communes du grand Lyon reposent essentiellement sur la taxe d'habitation et sur la taxe sur le foncier bâti. Feyzin fait partie de ces communes qui, historiquement, ont une taxe sur le foncier bâti 2 à 3 fois supérieure à la taxe d'habitation. Ce déséquilibre dans la structure de l'impôt n'a pas vraiment de sens quand on connaît la sociologie réelle de Feyzin. Par ailleurs, cela avait un effet pervers pour les nouveaux habitants qui ne comprennent pas que cet impôt connaisse des variations aussi importantes entre Feyzin et Solaize par exemple. Enfin, en ces périodes de crise, cela pourra représenter une économie non négligeable pour des milliers de foyers Feyzinois.

→ Quels sont les investissements importants de ce Budget ?

La poursuite de la rénovation du centre social et du clocher de l'église, chantiers importants déjà engagés en 2011, et surtout le lancement de l'aménagement d'une base de loisirs au Fort et la construction de la nouvelle école des Razes. Pour cette dernière, comme nous votons dès janvier notre budget, nous pourrions rapidement lancer les marchés et poser la première pierre aux premiers jours du printemps !



La réalisation d'un centre équestre destiné à un public varié (familles, scolaires, personnes handicapées...) est l'un des grands projets de 2012.

également et permettra à terme d'offrir des conditions de vie décentes aux familles désormais sédentarisées et installées à Feyzin depuis plusieurs années.

Grands projets dans toute la ville

Aux Razes, comme cela a été détaillé dans le précédent

numéro de l'Echo, les grandes manœuvres vont démarrer très prochainement avec l'aménagement du nouveau terrain multisports et le début des travaux de construction de l'école. Grâce au co-financement de la ville de Feyzin, du Conseil général et de la raffinerie, 3,2 millions d'euros seront investis pour

ce projet au cours de l'année. Enfin, après plusieurs mois d'étude, la base de loisirs du fort va se concrétiser : 1,8 millions d'euros, apportés notamment par la Fondation Total via la Fondation du patrimoine, sont en effet consacrés à la création du centre équestre dans une partie du fort de Feyzin. □

La construction d'un budget

Le budget d'une commune comme Feyzin se divise en deux grands ensembles : les recettes et dépenses de fonctionnement d'un côté, les recettes et dépenses d'investissement de l'autre.

Des recettes...

Pour construire le budget, on additionne dans un premier temps les revenus issus des impôts locaux, les dotations de l'État et les revenus de service pour obtenir les recettes de fonctionnement, soit 19,7 millions d'euros pour le budget 2012 de Feyzin. Cette somme sert à couvrir les dépenses de fonctionnement qui s'élèvent à 16,75 millions d'euros. L'excédent,

environ 2,9 millions d'euros, est la capacité d'autofinancement de la Ville. On peut comparer cela à l'épargne disponible pour un ménage une fois les différentes charges et factures payées.

... aux investissements

A l'autofinancement, s'ajoutent les recettes extérieures comme les subventions accordées par les partenaires de la ville (État, Région Rhône-Alpes, Conseil général, Grand Lyon, Caisse d'allocation familiale, Fondation du patrimoine, Total...) dans le cadre de co-financements. On trouve également le produit des cessions de biens, comme les appartements de l'ancienne

gendarmerie qui seront vendus au cours de l'année.

On obtient ainsi un total de 9,5 millions d'euros de recettes d'investissement. Une partie de cette somme sert à rembourser le capital emprunté et à assurer des dépenses importantes (achat d'un véhicule, d'un bâtiment...) mais la majeure partie, 6,5 millions d'euros, est consacrée aux grands projets d'investissement. Il s'agit principalement pour 2012 de la construction de la nouvelle école Georges Brassens aux Razes (3,8 millions d'euros) et de la base de loisirs du fort (1,8 millions d'euros). □

Taxe sur le foncier bâti en baisse

En 2012, la taxe de la taxe sur le foncier bâti est diminué de 7,5 % et passe à 20,91 %, une mesure souhaitée par les élus dès le début du mandat et qui devrait se poursuivre jusqu'en 2014. Mais alors que la période est plutôt propice aux restrictions budgétaires dans les collectivités territoriales, comment la Mairie peut-elle se permettre d'alléger les impôts ? Tout d'abord en maîtrisant soigneusement chaque dépense réalisée par les services de la commune. D'autre part, les co-financements obtenus pour la réalisation des principaux projets de la ville permettent de faire baisser la part payée par la Mairie. Ces dépenses moins importantes se répercutent ainsi sur la fiscalité locale, sans nuire à la qualité des services offerts aux Feyzinois.

Budget dématérialisé, arbres économisés !

Avant le conseil municipal du 26 janvier, une copie du budget primitif 2012 ainsi que le compte administratif 2011 ont été remis aux 29 élus du conseil municipal de Feyzin. Deux documents transmis cette année sur des clés USB ; un beau geste pour le développement durable de la commune puisque cela représente environ 2500 pages en moins à imprimer.

Le parc s'agrandit, les services déménagent

Dans le cadre du projet "Place de l'église" et afin de permettre l'agrandissement du parc de la mairie, la Maison de l'emploi et le pôle Solidarité - Centre communal d'action social (CCAS) vont être relocalisés.

Services municipaux réorganisés

A partir du mois de février 2012, les travaux d'aménagement des abords de la place de l'église débutent. Le projet, qui prévoit notamment une prolongation vers le Sud du parc de la mairie, va conduire la ville de Feyzin à détruire les locaux actuels de la Maison de l'emploi. Pendant la première semaine de mars, la Maison de l'emploi déménagera donc, pour s'installer dans le bâtiment qui jouxte la mairie de Feyzin. Une arrivée qui coïncidera avec un autre déménagement, celui du pôle solidarité et du centre communal d'action sociale (CCAS), qui s'installera dans des bureaux fraîchement rénovés situés rue du Carré Brûlé.

Formations, ressources documentaires...

Après 3 jours de fermeture, la Maison de l'emploi pourra à



Les services administratifs sont réorganisés pour permettre la réalisation du projet "Place de l'église".

nouveau accueillir ses usagers et continuer d'offrir ses nombreux services. Cette structure s'adresse à la fois aux demandeurs d'emploi et aux entreprises, artisans commerçants et industriels. Elle propose un espace documentaire, un espace multimédia, des

ateliers collectifs d'aide à la recherche d'emploi (qui partageront l'espace de la salle du centre ressources), ou encore un accompagnement personnalisé pour des recherches d'emploi, des démarches administratives... ▮

Des activités pour les écoliers

La ville de Feyzin organise dans les 5 écoles élémentaires de la commune des activités gratuites et ouvertes à tous, en fin de journée, de 16h30 à 18h30.

Ces activités périodiques se déroulent à raison d'un atelier hebdomadaire pour tous les Feyzinois, du CP au CM2, qui peuvent ainsi pratiquer une activité au choix : théâtre, danse, lecture, atelier scientifique, vidéo, arts plastiques... Une deuxième période d'activités débute à partir du mois de mars et les inscriptions démarrent dès février.

Pour cela, une permanence est organisée de 16h30 à 18h30 le jeudi 2 février à l'école de la Tour, le vendredi 3 à l'école des Grandes Terres, le lundi 6 à l'école George Brassens, le mardi 7 à l'école des Géraniums et enfin le jeudi 9 à l'école du Plateau.

Les formulaires d'inscriptions peuvent également être téléchargés sur le site internet de la ville, rubrique "Enfance/ Les enfants".

Renseignements

04 72 21 46 51
www.ville-feyzin.fr

Le PPRT en retard

Un différend entre la Mairie, la raffinerie et la Préfecture du Rhône sur le tracé des cartes d'aléas a conduit le Comité local d'information et de concertation (CLIC) à demander l'avis d'un tiers expert pour trancher la question.

Cartes à stabiliser

Le 13 janvier dernier, le CLIC était réuni à la mairie de Feyzin pour discuter de l'avancée du PPRT et notamment du tracé des cartes d'aléas. Ces dernières, qui

délimiteront différentes zones de risques dans la commune, sont le fruit d'études de dangers complexes et leur stabilisation sera une étape importante dans la mise en place du PPRT Total - Rhône Gaz.

Il est cependant apparu que les services de l'Etat et ceux de la raffinerie ne calculaient pas leur études de danger selon les mêmes modèles mathématiques, ce qui pouvait avoir pour conséquence de faire varier les tracés de plusieurs centaines de mètres.

Un expert pour trancher

Afin de déterminer la bonne méthode de calcul et de pouvoir fixer définitivement les tracés des cartes d'aléas, le Maire a demandé l'expertise d'un tiers, qui permettra de présenter un point de vue supplémentaire. Une analyse de la plus haute importance, quand l'on sait que le tracé des cartes aura un impact direct sur des quartiers de la commune, et qui a pour conséquence de repousser d'un semestre, jusqu'au prochain CLIC, la stabilisation des cartes d'aléas. ▮

Watt else ?

Pour favoriser les déplacements à vélo dans les communes de l'agglomération, le Grand Lyon propose une subvention à tous les habitants résidants dans les communes du Grand Lyon pour l'achat d'un vélo à assistance électrique. Cette action, qui s'inscrit dans le cadre du plan Mode doux 2009-2020, permet donc à tout acheteur d'un vélo neuf de se faire rembourser 20% de son prix, dans une limite de 250 euros par la Communauté urbaine.

Pour en bénéficier, il convient d'avoir fait l'acquisition d'un vélo à assistance électrique après le 1^{er} janvier 2012, et de télécharger et remplir le formulaire de demande et de le renvoyer au Grand Lyon accompagné des pièces justificatives nécessaires (la facture d'achat notamment).

Renseignements
www.grandlyon.com

Résultats du concours d'illuminations

Le 4 janvier, les participants au concours d'illuminations de Noël étaient reçus en Mairie pour l'annonce des résultats et la remise des prix.

Après être passé observer les décorations lumineuses des participants pendant le mois de décembre, le jury, composé d'élus et d'agents de la ville, a noté les différentes réalisations selon plusieurs critères (originalité, visibilité depuis la rue...).

Les lauréats de cette édition sont, pour la catégorie "maison illuminée" Axelle Wendling, et pour la catégorie "balcon", Nadine Delabayé.

9 150 Feyzinois !

D'après les derniers chiffres fournis par l'INSEE, il y a, au 1er janvier 2012, 9 150 habitants à Feyzin.

Comptage actualisé chaque année

A Feyzin, la dernière enquête de recensement de la population a eu lieu en 2009 et voici qu'elle commence enfin à livrer toutes ses informations. Les premières statistiques, entrées officiellement en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2012, font donc état d'une population feyzinoise légale de 9 150 habitants. Un rapport plus détaillé, ainsi que les résultats de "l'enquête ménage" réalisée par la

CCI de Lyon, seront disponibles au cours de l'année et permettront d'en apprendre plus sur la population feyzinoise.

Un urbanisme maîtrisé

A l'avenir, le nombre d'habitants à Feyzin ne devrait pas dépasser le seuil des 10 000 personnes, et ce malgré les différents programmes immobiliers en cours de réalisation. Des critères démographiques (vieillesse de la population, modification de la

composition des ménages) font en effet que les besoins de logements augmentent plus rapidement que le nombre d'habitants, et il est tout à fait logique que la commune se dote de suffisamment d'habitations pour accueillir tous les Feyzinois. D'autant que les constructions neuves, accompagnées le plus souvent de nouveaux commerces, dynamisent la ville et profitent aux 9 150 Feyzinois !

Vestiaires rénovés au stade Jean Bouin



Les sportifs feyzinois bénéficient de vestiaires rénovés.

Depuis quelques semaines, les licenciés des clubs qui fréquentent le stade Jean Bouin profitent de vestiaires fraîchement repeints et de douches rénovées.

Les 6 vestiaires du stade Jean Bouin, utilisés quotidiennement par les équipes de football, les athlètes de l'AFA ou encore les boxers feyzinois, avaient bien

besoin d'un coup de propre ! C'est désormais chose faite puisque la ville de Feyzin a entrepris des travaux de rénovation des vestiaires et des douches à la fin de l'année dernière.

Vestiaires tout confort

Deux mois ont été nécessaires pour effectuer les travaux de peinture (décapage et application

d'une peinture plus résistante à l'humidité) et monter des cloisons dans certaines douches, afin de doter chacun des 6 vestiaires de son propre espace de douche. Il revient maintenant aux nombreux utilisateurs du stade de prendre soin de ces vestiaires presque neufs !

Associations : des subventions, mais pas que...

Avec l'adoption du budget lors du dernier conseil municipal, la campagne de subventions 2012 arrive à son terme. Outre le soutien financier, la ville de Feyzin offre également une aide matérielle à ses associations.

De 150 à 300 000 euros

Depuis le forum des associations en septembre 2011 qui avait lancé la campagne de subvention, un long chemin a été parcouru ! 70 dossiers de demande ont été remplis et adressés à la mairie, qui les a passés au crible. In fine, ce sont le Maire et les élus qui ont débattu des subventions à attribuer en fonction des actions et des manifestations présentées par chaque structure. 700 000 euros ont ainsi été inscrits au budget 2012, ils seront versés aux associations en une ou plusieurs fois au cours de l'année.

Un accompagnement quotidien

En plus de ce soutien financier,



la centaine d'associations que compte Feyzin bénéficie d'un service dédié : le centre ressources. Il propose notamment des formations pour les membres des associations et met à disposition une salle de réunion, du matériel de vidéoprojection et une

photocopieuse. Cette année, les actions et formations du centre ressources seront placées sous le signe du développement durable grâce à des travaux communs avec le groupe "A nous d'agir".

Soutien matériel

Les associations feyzinoises peuvent également se tourner vers la mairie pour obtenir le prêt de matériel nécessaire à l'organisation de leurs événements. Mobilier, écrans vidéo, sono, équipements électriques, cafetières, friteuses... peuvent être demandés par les associations en s'adressant à leur pôle de référence. ¶

U



nathalie durand, conseillère déléguée à la vie associative

« La vie associative de Feyzin est très dynamique et ce dans tous les domaines : culture, sport, solidarité... Cela est sans doute possible grâce au soutien de la Mairie et à l'accompagnement des bénévoles. »

Prévention routière au collège

A l'initiative du bureau de quartier Bandonnier-Géraniums, des élèves du collège ont participé à une action de sensibilisation à la prévention routière.

Plus de 100 feyzinois concernés

Le 8 décembre dernier, les élèves des 5 classes de 4^e du collège Frédéric Mistral ont pris part à plusieurs ateliers organisés sur

le thème de la Sécurité routière. Une action mise en place avec les membres du bureau de quartier Bandonnier-Géraniums, Nora Charnay, conseillère municipale, la police municipale, la mission jeunesse, la police nationale et le collège Frédéric Mistral.

Une action du catalogue de ressources

Rencontre avec la police municipale,

témoignage d'une personne accidentée, projections de films et débats se sont succédés au cours de cette journée pour sensibiliser les collégiens aux risques existants ; un film réalisé à la demande du bureau de quartier les montrait par exemple devant l'établissement pour attirer leur attention sur certains comportements dangereux : jouer sur la route, conduire un scooter sans casque... ¶

Rue Pasteur : contre-allée enfin aménagée !

Les résidents du côté paire de la rue Pasteur vont enfin bénéficier d'un accès propre et simple à leur propriété. Le Grand Lyon a débuté depuis le début de l'année des travaux de voirie sur la contre-allée de la rue Pasteur, après un imbroglio de plusieurs années sur l'appartenance de la voie en question. L'agglomération va ainsi réaliser des entrées charretières pour chacune des maisons et aménager un cheminement piéton ainsi que des places de stationnement en long. Des arbres d'alignement vont également être plantés. Enfin, un nouvel éclairage public, pris en charge par le SIGERLY, sera installé pour finir ces travaux d'aménagement.

Collecte de vêtements pour la biennale de la danse

Afin de créer les costumes et accessoires que porteront les danseurs lors du défilé de la biennale de la danse, la Mairie et la compagnie De Faktto organisent une collecte de vêtements et objets divers à partir du 8 février dans différents lieux de Feyzin. Des habits (t-shirts, jupes, pantalons, shorts, chemises, vestes de costume orange, blanche, jaune, rouge, bleue et noire) et des objets du quotidien (boutons, bouchons, cartons d'emballage fins, touillettes à café, canettes métalliques, rouleaux de papier toilette et sopalin, briques de lait et de jus de fruit) sont recherchés pour être détournés et transformés lors des ateliers de confection des costumes. Lieux de collecte : école de musique, médiathèque, centre social, RAM, crèche et jardin d'enfants, aux horaires d'ouverture de ces structures.

Renseignements

04 72 21 46 62
feyzin@lesetoilesscintillent.fr

➤ Mise à jour du cadastre

Au cours de l'année à venir, un agent du cadastre sera de passage sur le territoire de Feyzin afin de procéder à la mise à jour annuelle du plan cadastrale et de la documentation qui lui est associée.

Le géomètre sera par conséquent amené à prendre contact avec les personnes concernées pour effectuer ses relevés. Il dispose d'une carte professionnelle qu'il ne manquera pas de présenter à chacune de ses interventions.

➤ Un rond-point comme neuf !

Alors que les végétaux qui habillaient le rond-point marquant l'intersection de la RD312 et de la rue des Brotteaux étaient régulièrement abimés, la ville de Feyzin a décidé de le remettre à neuf, avec un changement complet d'apparence. Celui-ci a en effet été entièrement minéralisé avec l'installation d'un "tapis" de galets, noirs et blancs, surmontés de plusieurs casiers en gabion. Des travaux réalisés au cours de l'hiver et qui sont désormais terminés.



Multitud' : tout savoir sur les transports rhônalpins

La Région Rhône-Alpes met en ligne une plateforme web pour se déplacer dans la région, en utilisant les transports collectifs. Un service utile et très "développement durable".

Se déplacer en Rhône-Alpes

Quelle est la façon la plus simple de rejoindre Saint-Etienne ou Bourg-en-Bresse en transports en commun depuis Feyzin ? Multitud' ! Ce site internet lancé par la Région Rhône-Alpes recense en effet les moyens de transports collectifs organisés par les différentes autorités dans Lyon et sa région (région Rhône-Alpes, départements du Rhône, de l'Ain, de la Loire et de l'Isère, Sytral...) et met à disposition les horaires, les tarifs et d'autres informations utiles.

Prévoir ses déplacements

Le service de calcul d'itinéraires d'adresses à adresses en transports en commun permet d'établir son trajet avec toutes les informations utiles : moyens de transports, horaires, correspondances... En terme de transports en commun, Feyzin est d'ailleurs bien "connectée" : le centre-ville de Lyon est facilement accessible depuis la gare de Vénissieux et il ne faut que 10 minutes pour rejoindre la gare multimodale de Jean Macé,



d'où emprunter des TER pour les départements voisins.

Promouvoir les transports en commun

L'objectif du site est ainsi de favoriser les déplacements en transports en commun par rapport à ceux en voitures. Multitud'

indique à chaque recherche d'itinéraire le bilan carbone du trajet et les émissions de CO₂ évitées en laissant sa voiture au garage. ☐

Renseignements

www.multitud.org

➔ L'OBJET DU MOIS LE CDROM VISUDGFIP

Chaque année, la Mairie de Feyzin reçoit de la Direction générale des finances publiques (DGFIP) les données foncières et fiscales de son territoire. Elles lui sont adressées sur Cdrom, joliment nommé VisuDGFIP. L'ensemble des données relatives aux impôts communaux y figure. Ces informations sont cryptées et la Ville se soumet à une déclaration auprès de la CNIL pour toute utilisation. Les données des Cdrom VisuDGFIP sont utilisées pour le calcul du montant des impôts locaux par l'administration fiscale. Grâce à ce CD, les services de la Ville peuvent en vérifier l'exactitude puisque toutes les bases fiscales y figurent. Le cabanon au fond du jardin de la grosse propriété ? Sa valeur fiscale est connue... mais accessible aux seuls agents autorisés.



Des femmes et des arts

Du 7 au 10 mars, les femmes sont à l'honneur avec une nouvelle édition de "Des femmes et des arts", intitulée cette année : "Et en plus elles chantent...".

Chansons à textes

L'édition 2012 de "Des femmes et des arts", organisée conjointement par le centre social Mosaïque, l'association "Des fleurs et des arts" et la ville de Feyzin, s'intéresse aux talents des chanteuses et à la chanson engagée. Le 7 mars à 17h, la manifestation s'ouvre par une projection d'un film à la médiathèque. Un film dans lequel 8 actrices françaises se retrouvent coupées du monde, confrontées à un meurtre dans une ambiance de suspicion, de rivalités, où le chant occupe une place centrale...

Concert et repas des femmes

Le 8 mars, à l'occasion de la journée de la femme, les chorales du centre social et de l'école de musique interprètent un répertoire de chansons françaises



lors d'un concert organisé à l'Épicerie Moderne. Et le lendemain, le 9 mars à 18h30, le centre social organise son traditionnel repas

des femmes. Une soirée rythmée par les interventions musicales de la chanteuse Caroline Personne.

Finir en musique

Pour clôturer cette semaine dédiée aux femmes, deux ateliers de chants sont organisés à la médiathèque le samedi 10 mars. En fin de journée, à partir de 16h, un thé gourmand est proposé à la médiathèque, en présence de la chanteuse Caroline Personne et de l'écrivain Sylvie Callet.

Renseignements et inscriptions

Concert et atelier chant :
04 72 21 46 62
Repas des femmes :
04 78 70 36 95

Biennale : les jeunes dansent

Pour préparer la chorégraphie "Les étoiles scintillent", des répétitions ont lieu chaque semaine à Feyzin. En février, deux d'entre elles sont organisées spécialement pour les jeunes.

Défiler dans les rues de Lyon

Défiler rue de la Ré à Lyon, ça demande de l'entraînement ! Afin d'être fin prêt pour l'ouverture de la biennale le 9 septembre 2012, deux répétitions de danse de la chorégraphie "Les étoiles scintillent", sont organisées pour les jeunes de 11 à 25 ans pendant

les vacances de février. Les mercredi 22 et jeudi 23 février, tous les jeunes feyzinois qui le souhaitent peuvent y venir et danser, de 18h à 20h à la salle des fêtes.

Un projet ouvert à tous

En compagnie des communes de Saint-Genis-Laval et de la Mulatière, Feyzin participe en effet à la prochaine biennale de la danse avec une chorégraphie conçue par la compagnie De Fakto. Toutes les personnes, quelque soit leur âge, peuvent prendre part au projet. Des répétitions de danse

ont lieu chaque semaine dans les 3 communes, et les ateliers de confection des costumes/accessoires et musique débiteront prochainement.

Le calendrier ainsi que le formulaire d'inscriptions pour participer au défilé sont à retrouver sur le site de la ville, rubrique Culture/Biennale de la danse 2012.

Renseignements

04 72 21 46 62
feyzin@lesetoilesscintillent.fr

Atelier chant à la médiathèque

La médiathèque de Feyzin organise un atelier de chanson cabaret, le mercredi 15 février de 14h à 17h.

Animé par Caroline Personne, cet atelier permet de découvrir son potentiel vocal, à l'aide d'exercices ludiques de respiration et d'un travail sur le corps et la voix.

Les productions vocales réalisées lors de cet atelier pourront ainsi être reproduites lors du thé gourmand, organisé pendant "Des femmes et des arts", le 10 mars.

Histoires d'opérettes

Samedi 3 mars, l'école de musique invite les Feyzinois à venir assister à un concert d'extraits d'opérettes célèbres d'Offenbach. A partir de 20h30 au REX, la classe de chant classique, accompagnée par les classes de piano, interprètent notamment "La lettre de la Périchole", extrait de l'opérette la Périchole, "L'invocation à Venus", issu de La Belle Hélène et "L'air du Brésilien", de La Vie Parisienne.

Renseignements

04 78 67 66 81

Peinture des enfants roms

Du 7 au 20 février, la médiathèque de Feyzin accueille l'exposition "Peinture des enfants roms et droits des enfants", proposée par la Ligue des Droits de l'Homme. Un vernissage a lieu le 7 février à 18h.

Retour sur...



Tous les deux mois, *Retour sur...* revient en images sur l'actualité feyzinoise.

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 4 JANVIER 1966 ◀◀ 4 janvier, stèle du souvenir - CD12

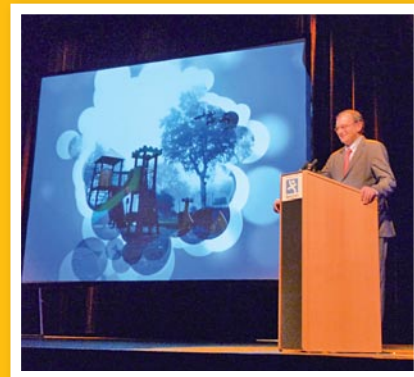
Comme chaque année, la cérémonie d'hommage aux victimes de l'accident industriel du 4 janvier 1966 est un moment d'émotion et de recueillement pour les nombreuses personnes présentes.



VŒUX DU MAIRE ◀◀

13 janvier, centre
Léonard de Vinci

Devant une large audience, Yves Blein, Maire de Feyzin a présenté ses meilleurs vœux pour 2012 aux habitants de Feyzin.



FÊTE DES LUMIÈRES ◀◀ 8 décembre, aux Razes

Autour de la place Claudius Béry, les habitants de Feyzin s'étaient déplacés en nombre pour assister à un défilé des élèves de l'école Georges Brassens, des spectacles de 31 Février et la compagnie la Belle Zanka, et profiter du marché de Noël.



ATELIER "LES ÉTOILES SCINTILLENT" ◀◀ 12 janvier, REX

Les séances de répétitions pour la biennale de la danse 2012 ont débuté. Les participants commencent à travailler la chorégraphie imaginée par la compagnie De Fakto, en vue du défilé du 9 septembre 2012.

**Directeur
de la publication**
Yves Blein

Rédaction
Ville de Feyzin /
Yvan Schneiderlin

Photographies
Ville de Feyzin,
Hervé Hugues

**Réalisation
et impression**
Sitbon & Associés
Imprimé sur du papier
fabriqué dans des usines
qui travaillent selon
les normes de respect
de l'environnement et
de développement durable
les plus élevées
(ISO 14001, EMAS).

Contacter la Mairie

Adresse postale :
18 rue de la mairie
BP 46 - 69 552 Feyzin cedex
Tél : 04 72 21 46 00
Télécopie : 04 72 21 46 01
www.ville-feyzin.fr



Newsletter de la Ville

Pour être encore mieux informé de l'actualité feyzinoise, inscrivez-vous via le site www.ville-feyzin.fr : vous recevrez autour du 20 de chaque mois la lettre d'information de la ville dans votre boîte mail. Vous pouvez également vous inscrire au service **TEXTO MAIRIE**, pour ne rien manquer des grands rendez-vous feyzinois.

Activités et vacances scolaires

Du 11 au 26 février 2012, les jeunes feyzinois sont en vacances scolaires. Les centres de loisirs des 3 cerisiers et du centre social Mosaïque, ainsi que les animateurs de proximité jeunesse, proposent des activités durant ces deux semaines pour les 3 - 17 ans.

Pour tous renseignements ou inscriptions, contacter le centre de loisirs des 3 cerisiers au 04 78 67 66 83 ou le centre social mosaïque au 04 78 70 36 95, la mission jeunesse au 04 72 21 46 73.

Éclairage public défectueux ?

Signalez-le au 04 72 21 46 46



L'agenda

- 06/02** • 20h30 au REX : "Nuits du jazz", scène ouverte de l'école de musique.
- 07/02 au 20/02** • à la médiathèque : Exposition "Peinture des enfants Roms et droits des enfants".
- 09/02** • 18h30 à la salle des fêtes : répétition de danse pour la Biennale de la Danse.
- 15/02** • 14h à la médiathèque : atelier de création cabaret chanson.
- 22/02 et 23/02** • 18h à la salle des fêtes : répétitions de danse pour la Biennale de la Danse, spéciales jeunes.
- 03/03** • 20h30 au REX : spectacle d'opérette de l'école de musique.
- 08/03** • 20h30 à l'épicerie moderne : concert "Des femmes et des arts".
- 09/03** • 18h30 à la salle des fêtes : repas des femmes. Réservation au centre social Mosaïque.
- 10/03** • 16h à la médiathèque : rencontre autour d'un thé gourmand - Des femmes et des arts.
- 11/03** • 12h à la salle des fêtes : repas festif de l'association Feyzin partage.
- 11/03** • Rallye des oiseaux de l'association Feyzin Cyclo. Inscriptions au 04 78 67 70 34 ou 04 78 67 94 47.

Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, composez le n°3237 (0,34 cts la minute depuis un poste fixe) ou rendez-vous sur www.3237.fr

État civil

Naissances

29 décembre 2011

Loni BICHOFF GARCIA

1^{er} janvier 2012

Samuel, Vincenzo BARBARO

05 janvier 2012

Calvin REVEL

17 janvier 2012

Lucas, Charles BAILLY

18 janvier 2012

Jannah MENGOUCHI

19 janvier 2012

Ornella NAPOLETANO

24 janvier 2012

Ambre, Sirine KOUFI

Mariage

21 janvier 2012

Lotfi CHEHBI et Raoudha JAMAÏ

Décès

22 décembre 2011

Jeanne, Pierrette CHABERT, veuve SOUCHET

24 décembre 2011

Huguette, Jeannine FARGUES, épouse MURARD

2 janvier 2012

Jean, Roger BUSSON

4 janvier 2012

Lucienne, Marguerite ROUSSEAU, veuve LAFONTAINE

8 janvier 2012

René COSTE-TUBAT

11 janvier 2012

Yvette, Germaine, harlotte FALCOZ, épouse BOULUD

12 janvier 2012

Roland TIETTO

13 janvier 2012

Aïcha BEDIRA, épouse REDJEM

Le billet de...

Michel Guilloux, Adjoint au cadre de vie et à l'urbanisme

+30 %

Ainsi donc le président de la République a-t-il découvert à la fin de son mandat que "lorsque le bâtiment va, tout va" ! Pour aller chercher la croissance, il n'y aurait qu'à augmenter les droits à construire partout en France. Plus 30 % de surfaces constructibles, plus 30 % de hauteur pour les maisons et les immeubles, plus 30 % du coefficient d'occupation des sols... Tout devrait croître de 30 %. C'est faire peu de cas de la façon dont les villes se construisent et de l'urbanisme, dont les élus locaux ont principalement la charge depuis les lois de décentralisation. Le Plan Local

d'Urbanisme, décidé par le Grand Lyon sur proposition des communes, définit de manière très précise, quartier par quartier, ilot par ilot, l'avenir de nos territoires. c'est grâce à la connaissance précise et à la légitimité des élus locaux que nos villes peuvent se développer harmonieusement. L'annonce présidentielle aura au mieux pour conséquence l'augmentation des surfaces construites de zone de protection des risques - ce qui est un comble ! -, au pire l'augmentation du coût du foncier déjà très élevé. Une annonce bien inutile !





Le sourcier du hip hop

La prochaine biennale de la danse, sur le thème “Entre ciel et terre” est l’occasion pour les habitants de Feyzin de participer au défilé d’ouverture rue de la Ré’ à Lyon avec la compagnie De Fakto, sous la direction du chorégraphe Aurélien Kairo.

Tout a commencé lors d’une tournée au Mexique l’été dernier, par une sélection de textes d’après “Ainsi parlait Zarathoustra”, le roman philosophique de F. Nietzsche, dont s’est inspiré Aurélien Kairo pour écrire le défilé spectacle “Les étoiles scintillent”. Ce, ce n’est pas la pensée de la plus belle paire de moustaches de la philo moderne qui a été retenue comme thème directeur, mais plutôt l’image de “Zarathoustra, son héros toujours présenté comme un danseur”, et ses références continues aux astres, aux étoiles.

Chorégraphe globe trotteur, ayant grandi à Oullins, Irigny, Pierre Bénite, Villeurbanne, Aurélien Kairo vient de s’installer en famille à Feyzin. Pour Aurélien, papa depuis cet hiver, se régénérer à Feyzin était une évidence : « j’avais besoin d’une maison plus grande. Là, tout le premier étage est dédié à la compagnie, on entre directement dans une salle de danse équipée. » L’enfant du pays

lyonnais a eu la chance d’avoir une maman peintre, une enfance entre huiles et aquarelles, au gré des fantaisies esthétiques, bref, une école de la vie bien apprise : « toujours je dirai à mes enfants de suivre leurs envies, d’accrocher leur rêve, de garder ce cap », dit aujourd’hui Aurélien. « La vocation m’est venue quand j’avais quinze ans, en allant voir un spectacle où j’avais des amis qui dansaient, à Brignais. Qu’il y ait tout à coup sur scène un espace sacré, que la magie presque palpable opère... j’étais fasciné. Je me suis dit, voilà ce que je veux faire. Et je n’ai jamais lâché. »

« Au début j’essuyais les sols », comme me disaient certains de mes camarades. Quand je voulais

apprendre une figure, c’était la plupart du temps par moi-même, en regardant la télé. » Bien avant, donc, que n’arrive la deuxième génération de danseurs hip hop, plus acrobatique, aujourd’hui polycée, enseignée sinon avantageusement institutionnalisée.

Dès 18 ans, Aurélien a pu vivre de son métier, en tournant en concert en France et ailleurs. Dix ans de vie d’artiste hip hop plus tard, Aurélien aura eu la chance d’être auditionné par Maurice Béjart soi-même, à Lausanne, puis de travailler dans sa compagnie : « Béjart m’a vraiment donné le goût de la chorégraphie. Pour lui, c’était une découverte, c’était très amusant de voir ce qu’il pouvait faire d’un danseur hip

hop ; pour moi, c’était toujours un défi. Ça fonctionnait formidablement bien. C’est ce qui m’a donné envie de faire autre chose. » Ce sera la création de la compagnie, De Fakto, fin 2002, à Lyon. Aujourd’hui, De Fakto jouit d’une renommée internationale. Aurélien organise le festival de hip hop à Washington au mois de mai. Ensuite, ce sera une tournée en Inde, aux Maldives et en Afrique du sud et désormais donc, Feyzin.

Travail artisanal, sport complet - individuel et collectif, universellement parlant, captée aux sources du hip hop la danse d’Aurélien se rit des frontières : pas de sens interdits “Entre ciel et terre”. □

